

Le filage, à domicile ou semi-industriel

ms 98 et 99

055

Le filage. Le filage constitua de tout temps à la Combe une besogne accessoire mais indispensable. Femmes et filles y consacraient leurs moments de loisirs. Assises sur le banc du "néveau" pendant la belle saison; groupées près de l'âtre, de la "cavette", du fourneau de fer ou de catelle en hiver, elles s'entendaient à manier fuseau, quenouille et rouet.

La quenouille à long col (*kòno*) faisait partie de tout trousseau. Il s'en trouvait de fort simples, en fayard, comme d'autres en chêne ou en noyer, parfois aux initiales et aux motifs décoratifs d'argent sertis dans le bois.

La grossière filasse, les "écraches" se confiait aux jeunes filles inexpérimentées. La première qualité, dite rite ou oeuvre (*rita*, *oeuvre*) (ancien français "riste" au sens quelque peu différent) passait seule par les mains des mères et des grands-mères. Le double sens du mot "oeuvre" causa un jour un curieux qui-proquo. Vers la fin du XVIII^e siècle, rapporte une tradition familiale, le pasteur du Chenit interrogeait une catéchumène prête à ratifier le vœu de son baptême : "Peux-tu m'expliquer, demanda l'ecclésiastique, ce qu'on entend par bonnes oeuvres ?" Et la gamine de s'écrier, en rude patois du crû : "Na, Môchoeu lî ministrâ, mî mèiré nî m'a jamé zâo bâlé à falâ ké dè krôuyèz, ékrâtsè" - Non, Monsieur le ministre, ma mère ne m'a jamais donné à filer que de mauvaises écraches.

Chaque ménage disposait autrefois des appareils de filage nécessaires, souvent de plusieurs jeux. Qu'est-il advenu de ces quenouilles et rouets longtemps relégués au fond d'un galetas? Bien peu ont subsisté; d'autres devinrent la proie des gosses qui les abîmèrent. Certaine roue de rouet fichée au plafond et pourvue de cinq lampes électriques fait aujourd'hui figure de lustre improvisé et peu banal.

Que filaient nos grands-mères ? Le lin et le chanvre du pays; le coton apporté de l'étranger. Sans doute se servait-on des mêmes appareils quelle que fut la matière première. Les gros plons blancs, grisâtres ou roussâtres, s'entassaient dans l'un des ancrants du grenier en attendant d'être confiés au tisserand. (on donnait le nom d'ancrants - *aëtsé* - aux "cabarets" de l'arche à grain ainsi qu'à des réduits en planches destinés à des pommes de terre ou à des légumes. Compartiments de carton ou tiroir d'horloger.

Nous disposons de maigres renseignements sur le filage d'autrefois, glanés dans des comptes, des registres d'inventaire et des livres de raison.

Le filage du coton, sans doute d'introduction récente nécessitait un apprentissage spécial. Vers le milieu du XVIII^e siècle une jeunesse du Chenit désirant se vouer à cette branche bénéficia de la bourse des pauvres et de la bourse communale.

Le plan d'une maison de travail dressé en 1780 par le pasteur Réal prévoyait une fois l'école d'horlogerie en état de se suffire à elle-même, l'enseignement éventuel dans le même établissement de la filature et de la toilerie; puis du tissage du coton, des cotonnes et des lacinages; sans parler de la chapellerie et de la poterie. Le projet, par trop ambitieux, sombra. Un nouveau plan de maison de travail, fort différent du premier, surgit en 1795; on projetait d'y enseigner les professions de filateur, de tisserand, de menuisier, de cordonnier, de tailleur. Les événements politiques du temps vinrent se mettre à la traverse. Rien ne se fit.

L'indépendance vaudoise acquise, les autorités de nos communes cherchèrent à remédier à la misère par l'introduction d'industries nouvelles. On songea sérieusement à la filature de la laine. Mais l'usine de la *Venoge* fit des difficultés pour occuper les ouvrières de la Vallée (1811). Les cartes promises aux pauvres à cet effet se révélèrent inutiles.

Toute femme s'entendait au filage. Maints appareils relégués au fond de nos galetas évoquent le souvenir de cette industrie domestique: quenouilles, rouets, guindes (gède), dévidoirs (dewode), grande roue à filer la laine ou autres.

Les femmes admises à l'asile de l'Orient dès 1819 se livrèrent naturellement à leur occupation favorite. Une quarantaine de livres d'étoupe passèrent par leurs mains en 1820, puis 33 livres l'année suivante. En 1822, ces vieilles personnes livrent le fil nécessaire à la confection de 68 aunes de toile. Il s'agit de 58 de rite et de 2 de laine en 1823 (la rite valait alors 5 batz la livre; la laine 17 batz) La valeur des produits filés est estimée à 34 francs (1824). L'année suivante, les humbles filandières (filänder) filent la quantité nécessaire à l'ourdissage de 25 aunes de toile. L'asile suffisamment pourvu en vend quelques aunes. Tout en achetant de la rite (25), de la laine (11) et des étoupes (3 L) l'établissement hospitalier songe à se livrer à la culture du lin (1826). Il fit l'achat de 13/4 de graines (1 pot 3/4) pour prochaines sematures. Cette année-là, le fil filé donna 26 aunes de toile. Subitement et sans que la raison en apparaisse, le filage se réduisit à peu de chose. En 1827, on compte seulement deux manieuses de rouet, les soeurs Raymond. Leur production, 10 de fil de rite, est estimée à fr 3. En 1828, certaine veuve Piguet se livre encore au filage de la laine, besogne évaluée à 1 fr 8 b. L'hôpital se procura 4 de rite fine qui fut sûrement filée par l'une ou l'autre des assistées. Désormais, les comptes demeurent muets sur les filages de l'asile. Il ne saurait pourtant être question de renonciation complète. En 1829, n'achetait-on pas la quantité habituelle de graines de lin à semer?

Note sur le filage. ms LOIC. Rouet à filer le coton procuré en 1766 (VI 99) par le secrétaire Golay, Il devait s'agir d'un rouet spécial, différant de celui qui servait à filer le lin.

Notes sur le filage. Un inventaire de 1760 signale une provision de 32 échevettes de fil de rite, plus 12 1/2 aunes de toile de rite et 6 rangs de toile d'étoupe.

En 1760, un rouet à filer est estimé 7 fl 6

60) 37 grosses échevettes fil de rite et d'étoupe.

61) 12 fil d'étoupe en plotons, 10 fil de rite en écharpe ou grosses échevettes 62) petites échevettes de fil retord.

Suppléments d'après les Inventaires de 1759 à 1791. fil crû 807 fil de lin, de rite, fil retord (82) rite battue (93) quenouilles de rite et 5 de rite et lin.

S'informer si le fuseau fut utilisé chez nous à côté des rouets. Aucune allusion n'y est faite dans les inventaires. (ms IOI) La grand mère d'Hector Golay, une fois chez la Foudre fut vue filant par son petit fils vers 1885 aux Bioux. Le fil tiré par elle de la quenouille et des deux mains passait directement à la bobine du rouet. Il n'était pas question de fuseau. (IOI c)

L'horlogerie assurait aux habitants un gain facile. A quoi bon se tracasser à la culture et à la manutention des plantes textiles ? A la foire, on trouvait tout ce qu'il fallait en fait de tissus. Le dernier siècle vit l'abandon progressif du chanvre d'abord, du lin par la suite. Vers 1870, tout champ bleu d'azur avait disparu. Il fallait franchir le Risoud pour en voir près des fermes ici et là. Dans ce cas, on pouvait être sûr qu'une des filles de la maison avait trouvé galant; il s'agissait de songer au trousseau. (ms IOI)

Un paysan nommé Bélaz de Mt la Ville sema un champ d'un are en chanvre en 1887. Vu par H. Golay alors berger dans ces parages. (ms IOI c).

Filage et tissage. — Cette besogne accessoire de toute femme ou fille pour les besoins domestiques connut des *vellétés d'industrialisation*, surtout pour ce qui concerne le *coton*.

Ce textile étranger fit apparition dans le Haut-Vallon dans la première moitié du XVIII^e siècle. Les comptes des pauvres nous apprennent qu'une jeunesse du Chenit, désireuse de se vouer à cette branche, fit appel à la « boëtte » et à la bourse communale. Le rouet nécessaire différait de celui servant à filer le lin. En 1766, le secrétaire Benjamin Golay se procura l'un de ces appareils pour sa femme.

Le projet de maison de travail, conçu en 1781 par le pasteur Réal, prévoyait entre autres l'enseignement du *filage du coton*, du *tissage des cotonnades et des lainages*. Le plan moins ambitieux de 1795 envisageait aussi la formation de filateurs. On peut en conclure l'existence de débouchés, hors de la Vallée, comme d'intermédiaires. Ces prémices d'une industrie textile n'eurent pas de suite.

Signalons encore, par anticipation, que les autorités communales, sitôt l'indépendance assurée, songèrent à remédier à la misère par l'introduction de la filature de la laine (1811). Mais

l'usine de la Venoge, qui avait promis d'occuper des ouvrières à la Vallée, fit échouer le projet au dernier moment.

Poussé par le ministre Collet, le Lieu embaucha, le 21 août 1746, le *maître fleuret* Gaziat, de Sévery près Cossonay, aux fins d'enseigner aux jeunes gens le tissage des *déchets de soie*, aussi appelés *fleurets*, puis *schappe*. L'entreprise ne donna pas les résultats escomptés, les maîtrises de la plaine (Lausanne et Lutry) soulevant des difficultés. (Voir « Le tissage de la bourre de soie », *Feuille d'Avis de la Vallée*, 1^{er} août 1929.)

Nous retrouverons naturellement le filage en traitant tout à l'heure de l'artisanat.